

Paris, le 10 juin 2019

## 19<sup>e</sup> CONGRES ANNUEL DU SYNERPA

### Les acteurs privés mobilisés et engagés pour faire évoluer le secteur du grand âge

A l'occasion de son 19<sup>e</sup> Congrès qui s'est tenu à Marseille les 6 et 7 juin, le SYNERPA, première confédération du parcours et de l'accompagnement de la personne âgée, a confirmé son dynamisme en réunissant plus de 1 000 professionnels du secteur, en accueillant le Conseil National des Établissements Thermaux (CNETh) comme nouveau syndicat affilié et en débattant pendant deux jours des mesures nécessaires à une réforme réussie en faveur de l'accompagnement des personnes âgées et un changement de regard nécessaire sur le secteur.

#### Des adhérents appelés à voter pour une nouvelle Présidence en décembre 2019

*Dès son discours d'ouverture du Congrès, Jean-Alain Margarit, Président du SYNERPA depuis 2009, a annoncé qu'il ne briguerait pas de nouveau mandat. « Pendant dix ans, j'ai eu un plaisir immense à présider le SYNERPA et à représenter les professionnels d'un secteur innovant, engagé aux services des personnes âgées que nous accompagnons au quotidien. En 10 ans, de syndicat, le SYNERPA est devenu une confédération avec la création en 2015 des deux syndicats affiliés SYNERPA Domicile et SYNERPA Résidences Services Seniors. Nous avons également été force de propositions en faveur d'un meilleur accompagnement des personnes âgées à chaque grande réforme : plan de solidarité grand âge, loi « hôpital, patients, santé, territoires », plan Alzheimer, loi à l'adaptation de la société au vieillissement, réforme de la formation professionnelle ou encore récemment la Concertation Grand Age et Autonomie menée par Dominique Libault. » souligne Jean-Alain Margarit.*

Les adhérents du SYNERPA éliront une prochaine présidence lors de l'Assemblée Générale, le 12 décembre prochain.

#### Une confédération qui se renforce avec l'arrivée du Conseil National des Établissements Thermaux, comme syndicat affilié

Dans le cadre de la réforme des branches professionnelles voulue par le Gouvernement, le Conseil National des Établissements Thermaux devient un syndicat affilié du SYNERPA. Le CNETh représente 109 établissements thermaux employant 5 500 personnes. Cette union ouvre de nouvelles perspectives afin d'améliorer l'accompagnement des seniors et mieux prendre en compte leur bien-être.

## Des acteurs privés responsables, forces de proposition et désireux de faire changer le regard sur leur secteur

Financement de la perte d'autonomie, décloisonnement de l'offre et plan métiers, évolution du management, déploiement de la e-santé pour un meilleur accompagnement des personnes âgées, autant de sujets majeurs et stratégiques abordés pendant deux jours à l'aune d'une réforme très attendue en présence notamment de Monsieur Dominique Libault, auteur du rapport « Grand Age, le temps d'agir », de nombreux parlementaires, de François Asselin, Président de la CPME ou encore de l'économiste Nicolas Bouzou, la philosophe Julia de Funes ou encore le docteur Cécile Monteil.

Pour Florence Arnaiz-Maumé, déléguée générale du SYNERPA : *« Ce Congrès 2019 a eu une résonance particulière tout d'abord avec l'annonce de Jean-Alain Margarit et aussi avec l'arrivée du CNETh comme syndicat affilié. L'intégration du CNETh illustre l'attractivité de notre Confédération. Résonance particulière aussi, parce que pendant deux jours, les débats et échanges ont été très relevés autour de la future réforme Grand Age et Autonomie et des enjeux du secteur.*

*Dans ces échanges, le SYNERPA a rappelé combien un décloisonnement de l'offre de services comprenant un changement du rôle de l'EHPAD et une vraie politique en faveur du domicile étaient indispensables pour améliorer l'accompagnement des personnes âgées, de même que le déploiement d'un plan emploi ambitieux avec une hausse des effectifs des personnels soignants. Enfin, les professionnels du secteur sont mobilisés pour que leur travail soit justement reconnu. Pour cela nous souhaitons que la qualité des prestations et services proposés de chaque établissement soit mesurée via des critères clairs, objectifs et compréhensibles par les personnes âgées et leur famille. Enfin, pour la première fois, nous allons lancer d'ici quelques mois une campagne de communication afin que le regard sur notre secteur change durablement. »*

### A propos du SYNERPA :

Créé en juin 2001, le SYNERPA est la 1ère Confédération de l'hébergement, de l'aide et de l'accompagnement de la personne âgée. Il regroupe les principaux acteurs privés français des EHPAD (Établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes), des Résidences Services Seniors (RSS) avec le SYNERPA RSS, des Services et Soins à Domicile avec le SYNERPA Domicile. Le SYNERPA rassemble au total 2 600 adhérents dont 1 800 EHPAD, 120 RSS, 600 agences de Services et Soins à Domicile soit plus de 200 000 personnes hébergées et aidées et 120 000 salariés. Depuis 2019, le Conseil National des Établissements Thermaux (CNETh) est également un syndicat affilié du SYNERPA.

Twitter @SYNERPAcom #SYNERPATOUR

### Contacts presse

SYNERPA

Aurélie FAURE – Tél. 06 38 30 94 09 – Mail : [faure@synerpa.fr](mailto:faure@synerpa.fr)

Agence HAVAS

Sophie TOUCHOT – Tél. 01 58 47 83 56 – Mail : [sophie.touchot@havas.com](mailto:sophie.touchot@havas.com)

Julie KLEINFIGER – Tél. 01 58 47 83 77 – Mail : [julie.kleinfiger@havas.com](mailto:julie.kleinfiger@havas.com)